

NOUVEAU FORMULAIRE DE DEMANDE (édition janvier-2023)

Notre formulaire de demande a été optimisé sur base des suggestions d'amélioration émises à la fois par le personnel du laboratoire et par les médecins prescripteurs.

Les modifications concernent

■ L'analyse HCG

Le dosage de l'HCG est systématiquement réalisé le jour même ; c'est pourquoi l'analyse « HCG urgent » a été supprimée du formulaire de demande. Si vous souhaitez recevoir votre résultat d'HCG par téléphone, nous vous demandons de le notifier sur votre demande. *

** Nous vous rappelons que tous vos résultats sont consultables sur l'application Lab Online (PC et application mobile)*

■ Les tests thyroïdiens : mise en place de notre algorithme réflexe en cas de dépistage

■ En cas de dépistage : cocher uniquement la TSH (page3)

Si TSH augmentée : ajout automatique de T4L par le laboratoire (distinction hypothyroïdie subclinique / hypothyroïdie déclarée)

Si TSH diminuée : ajout automatique de T3L **et** T4L par le laboratoire (distinction hyperthyroïdie subclinique / hyperthyroïdie déclarée et T3-thyrotoxicosis).

■ En cas de suivi de pathologie : pas de changements par rapport au formulaire précédent

■ Les tests PCR

1. PCR HBV et HCV : il n'est plus nécessaire de joindre le formulaire obligatoire

2. PCR COVID-19 : le formulaire est intégré dans la demande et ne fait plus l'objet d'une demande particulière

■ Les parasitoses intestinales

Afin de respecter l'[algorithme de prise en charge du laboratoire](#), nous vous demandons d'identifier le prélèvement (selle1, 2 ou 3) ainsi que le contexte clinique.

■ **Les sérologies des viroses respiratoires** (Anticorps anti influenza A et B, parainfluenza 1, 2 et 3, adénovirus, entérovirus et virus respiratoire syncytial) ont été supprimées et sont remplacées par les méthodes diagnostiques rapides : nouvelle rubrique "VIRUS RESPIRATOIRES" en page 3.

■ Monitoring thérapeutique

Le dosage du TACROLIMUS FK506 a été intégré à la liste des médicaments monitorés.

■ Transmission des résultats à une assurance

Nous vous rappelons qu'en cas de copie du protocole destiné à une assurance, il est impératif de cocher la case correspondante (transmission des résultats) et de faire signer le patient pour accord (pour des raisons de respect du RGPD, nous ne pouvons pas transmettre directement le protocole à l'assurance sans l'accord du patient).

Nous sommes à votre écoute pour notre amélioration continue.



La direction et l'équipe des biologistes IBC'LAB

*N'hésitez pas à nous faire part
de vos remarques et suggestions.*